



Développement social, Lutte contre le Paludisme
**Faire reculer le Paludisme en République
 Centrafricaine**
Mai 2005-Novembre 2006

Agence d'exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement
Contexte	<p>Le paludisme a été de tout temps un problème majeur de santé publique et socio-économique en République Centrafricaine car il sévit à l'état endémique sur toute l'étendue du territoire national. Il constitue la première cause de morbi-mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (31,8 % pour la morbidité et 45,5 % pour la mortalité) et la première cause de morbidité chez les femmes enceintes. La vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes face à la maladie a conduit le Ministère de la Santé Publique et de la Population à les retenir comme cibles prioritaires du Programme national de lutte contre le Paludisme. Cependant, une réponse adéquate à l'incidence de la maladie n'a pu être fournie du fait de l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles du système de santé en général et du Programme national de lutte contre le Paludisme en particulier. En vue d'appuyer les efforts du gouvernement, certains partenaires ont intégré la lutte contre le paludisme dans leur plan d'action. Le PNUD fait partie de ces partenaires et appuie actuellement le Gouvernement centrafricain dans l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), lequel prend en compte la lutte contre le Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose comme l'une des priorités nationales en matière de santé.</p>
Description du projet	<p>Lors du Round 4 du Fonds Mondial pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, la République Centrafricaine a obtenu une subvention totale d'un montant de 17,857,068.88 US\$ pour la mise en œuvre sur une période de 5 ans (2005-2009) du projet « Faire reculer le Paludisme ».</p> <p>L'objectif général du projet vise à contribuer à réduire de 30 % les taux de morbidité et de mortalité liés au Paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et de réduire de 50 % les complications du Paludisme chez la femme enceinte en 5 ans, dans les 16 districts sanitaires du pays et dans la ville de Bangui. Le Bureau local du PNUD en RCA a été retenu comme agence d'exécution au titre des deux premières années dont le budget s'élève à 10,592,816 US\$. A ce titre, la gestion financière du programme ainsi que les arrangements d'audit se font conformément aux procédures du PNUD en matière d'exécution directe (DEX) et suivant les clauses de l'accord de subvention entre le Fonds Mondial et le PNUD.</p>
Partenariats	<p>Le projet travaille en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population ainsi que les différentes organisations nationales (ONG et OAC) impliquées dans la lutte contre le Paludisme, les secteurs privé et public, la Société Civile, les Confessions religieuses et les partenaires au développement. Le renforcement de ce partenariat devra favoriser une appropriation de la lutte contre le Paludisme par les communautés.</p>

Principaux bénéficiaires	<p>Les principaux bénéficiaires du projet sont les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. En plus de ces principaux bénéficiaires, les autres bénéficiaires sont le Ministère de la Santé Publique et de la Population ainsi que les ONG et OAC pour lesquels un renforcement des capacités a été planifié.</p>
Impact attendu	<p>Les résultats attendus ont trait à la réduction de l'impact du Paludisme sur la santé des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Les indicateurs de résultat sont :</p> <p>i) la capacité du personnel de santé est renforcée et permet de prendre correctement en charge les cas de Paludisme dans les formations sanitaires ; ii) de nombreux prestataires de services sont formés aux techniques d'imprégnation de moustiquaires et à la prise en charge correcte à domicile ; iii) les ménages utilisent des moustiquaires imprégnées longue durée ; iv) les femmes enceintes reçoivent un traitement préventif intermittent en guise de la prophylaxie au Paludisme ; v) un système d'information sanitaire, de monitoring et d'évaluation est mis en place et fonctionnel ; vi) Il existe une grande mobilisation communautaire autour de la lutte contre le Paludisme grâce à l'action des ONG/OAC.</p>
Liens avec les OMD	<p>Réduction de la pauvreté par la réduction des dépenses de santé liées au Paludisme au niveau des ménages répartis sur l'ensemble du territoire national.</p>
Etat d'avancement actuel Novembre 2006 -	<p>Le programme a été approuvé en avril 2005 et les activités ont démarré en mai 2005. Des actions ont été entreprises avec les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme. En prélude au lancement des activités de la prise en charge médicale et communautaire des patients, plusieurs formations ont été organisées et des moustiquaires distribuées. Les principales réalisations au 30 novembre 2006 sont les suivantes :</p> <p>i) 125.828 moustiquaires imprégnées ont été distribués ; ii) 1.188 médecins et agents de santé formés à la prise en charge correcte des cas de paludisme ; iii) 1.396 agents de santé communautaire et 1.960 mères formés à la prise en charge des cas de Paludisme à domicile ; iv) 210 tradipraticiens formés ; v) 305 agents imprégnateurs formés ; vi) les antipaludiques ont été distribués dans les 16 districts sanitaires que compte le pays.</p>